

CAGNES SUR MER

PROPRIETE AYANT APPARTENU AU PEINTRE AUGUSTE RENOIR

Alpes Maritimes

33

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 09 septembre 1966

Autres mesures de protection concernant le site

- MHC Musée Auguste Renoir (//)
- SI Ensemble littoral Ouest (10/10/1974)

Propriété

Communale
Départementale

Autres protections au titre des sites sur la commune

- MHC chapelle N-D de Protection (04/04/1939)
- MHC château des Grimaldi (05/05/1948)
- SI domaine «Moulin du Loup» (16/02/1965)
- SI terrain entre la RN7 et la mer (09/01/1942 + 01/03/1951)
- SI vieux Village (18/02/1966)

Superficie

non renseignée



Photos : [at.PM/JMM]



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

L'immense notoriété du peintre impressionniste Auguste Renoir est à l'origine du classement. Il permet en effet d'exercer un droit de regard sur les aménagements réalisés à proximité de la propriété.

La propriété bénéficiait d'une Inscription comme Site en date du 21/05/1953. La délibération du CM en date du 02/05/1966 approuvant le Classement du Site « parmi les Sites Historiques », laisse penser que l'initiative du classement reviendrait au Ministère des Affaires Culturelles, celui-ci estimant « que ce Domaine mérite mieux ». On se rappellera que l'atelier de travail du peintre s'était effondré à l'automne 1953 faute d'entretien.

Juillet 2007

Etat actuel

La villa proprement dite, restée telle qu'elle était le jour de la mort d'Auguste Renoir en 1919, constitue le Musée Renoir de Cagnes-sur-Mer. La propriété est un jardin public librement visitable au long de l'année, entretenu dans l'esprit de son apparence au début du XXème siècle. Le jardin accueille des expositions d'art contemporain.

La villa organise chaque été un festival de musique lyrique "les voix du Domaine Renoir".

Observations

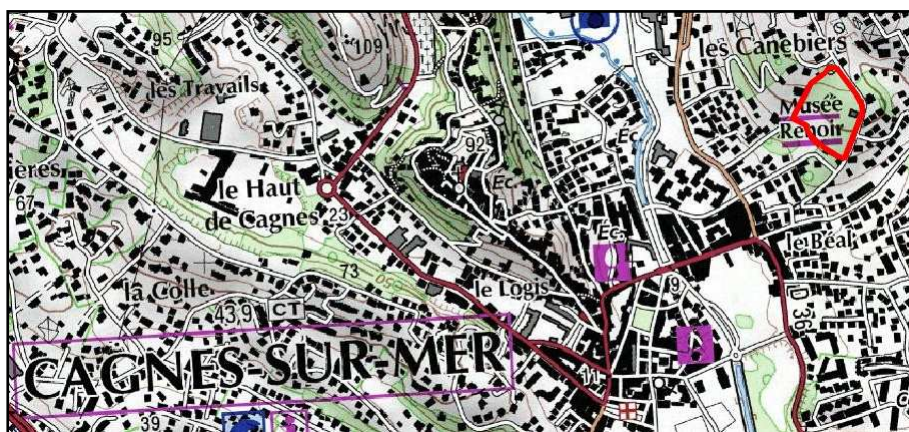
La partie Monument Historique est signalée, contrairement au site.

LOCALISATION ET PERIMETRE**Cadastre ancien :**

Arrêté du 09 septembre 1966 : «Est classée parmi les sites pittoresques la propriété ayant appartenu au peintre Auguste RENOIR sise quartier des Colettes à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) et comprenant les parcelles cadastrales suivantes : N°1933 et 1934 - Section F -»

Cadastre actuel :

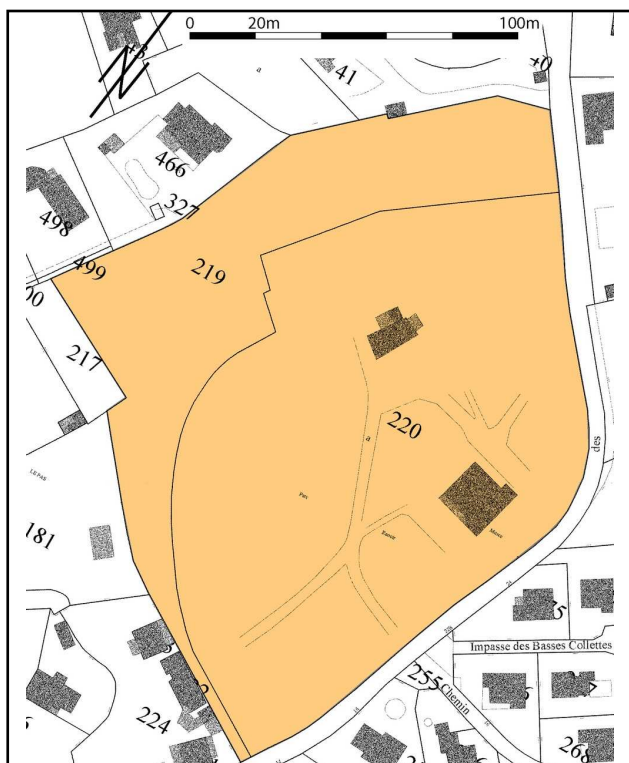
Parcelles 219 et 220 de la section AR.



- Périmètre du Site Classé
- Périmètre du Site Classé

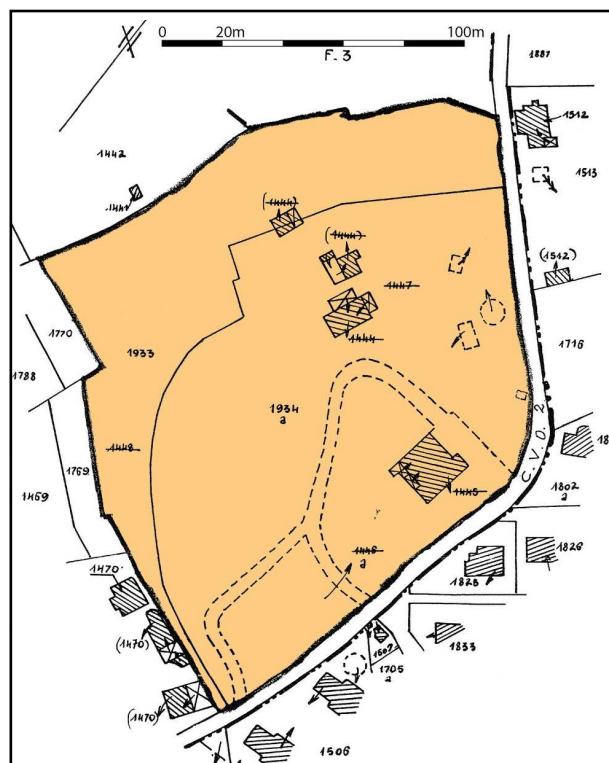
SITUATION

Source : IGN - scan25



Juillet 2007

CADASTRE ACTUEL



CADASTRE ANCIEN